

Prix de thèse de la Commission nationale du débat public en partenariat avec le Gis *Démocratie et Participation* 2017 - Deuxième édition

La Commission nationale du débat public ouvre l'appel à candidatures pour la deuxième édition de son prix de thèse en partenariat avec le Goupement d'intérêt scientifique *Démocratie et Participation*. Ce prix a pour vocation d'encourager les jeunes chercheur.e.s des différentes disciplines qui s'intéressent à la participation citoyenne à proposer des sujets de thèse sur les expérimentations démocratiques, la participation du public et la démocratie participative, d'inciter les professeur.e.s et les laboratoires de recherche à les soutenir dans cette orientation. Le prix de thèse vise à la valorisation des travaux réalisés par les jeunes chercheur.e.s, à une meilleure appropriation de ces travaux par les acteur.e.s de la participation, qu'il s'agisse de collectivités, de praticiens, et d'institutions susceptibles de mettre en œuvre des dispositifs de participation dans les territoires.

Le prix de thèse, décerné tous les deux ans à l'occasion des journées doctorales du Gis *Démocratie et Participation*, récompensera les meilleures thèses de doctorat sur les expérimentations démocratiques, la participation du public et la démocratie participative soutenues dans les diverses disciplines des sciences de l'homme et de la société, des sciences du vivant et des sciences pour l'ingénieur, en France ou dans un autre pays, et rédigées en langue française, dans les conditions précisées ci-dessous.

Thématiques du Prix de thèse

Les thèses devront aborder, à titre principal, l'une des thématiques suivantes :

- Droit de la participation des citoyens à la prise de décision et son évolution dans les domaines de l'environnement, de la santé, de l'alimentation, de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire, des politiques publiques. Les études de droit comparé dans ces domaines sont les bienvenues.
- Histoire des pratiques participatives, abordée plus particulièrement à travers des cas d'étude de mise en œuvre dans les territoires.
- Comparaison des processus participatifs selon les objets mis en débat (par exemple : énergie, mobilité, transports, culture ..) et (ou) selon les territoires (histoire, cultures, populations). Problèmes posés par la prise en compte des différentes échelles territoriales dans le débat public.
- Pratiques participatives et transformations de la démocratie : formes contemporaines de la citoyenneté, ethnographie de la participation, évolution des conceptions de l'intérêt général et des processus de légitimation des décisions. De l'argumentation à la délibération dans les débats publics.
- Expérimentations démocratiques : multiplication des pratiques de participation non institutionnalisées mais aussi de contre-mouvements non-progressistes prétendant également s'affranchir des cadres sociaux et démocratiques traditionnels ; caractéristiques communes des diverses expérimentations démocratiques, dynamiques

de fragmentation et capacités à se lier, formes des rapprochements (convergence, constellations, essaimage, etc.).

- Dynamiques de la représentation politique : modalités de délégation, fabrication de porte-paroles, place des corps intermédiaires, représentation idéelles des groupes concernés, incarnation des groupes participants dans des figures individuelles.
- Construction sociale des problèmes publics : rôle des procédures participatives dans la diffusion des thématiques environnementales ; accès à l'information, pluralité de l'expertise ; prise en compte des savoirs citoyens.
- Croisement des savoirs et recherches participatives : pratiques et dispositifs de recherche coopérative dans les expérimentations pour la transition écologique, numérique et démocratique ; formes d'« embarquement » des chercheurs, figures hybrides et postures de recherche ; types de savoirs produits et formes d'évaluation.
- Émancipation et participation : processus de subjectivation politique, valeurs et pratiques réarticulant les individus et les collectifs à la politique, construction de formes du commun et de manières de « faire société », dimensions de l'agir, du pouvoir et du savoir dans les formes de « démocratie du faire »
- Inclusion et participation : les publics participants, les publics absents des dispositifs classiques.
- Conflictualité, radicalisation et critiques de la participation : critique des formes institutionnalisées de la participation, gestion des conflits et dispositifs de participation.
- Dispositifs participatifs : comparaison entre des dispositifs, comparaison internationales, nouveaux dispositifs numériques et articulation présentiel/distanciel, conception des dispositifs, pluralité et évolution des méthodologies, Mini-publics et démocratie du très grand nombre
- Traitement médiatique de la participation institutionnelle.
- Évaluation de la participation : caractérisation de l'implication citoyenne dans les processus de décision complexe (critériologie,...) ; effets de la participation sur les acteurs, les projets et les processus de décision.
- Concertation, médiation, conciliation, négociation
- Professionnalisation de la participation, émergence de nouveaux métiers ; rôle des professionnels dans la diffusion des pratiques.
- Genre et rapports sociaux de genre dans les pratiques participatives.
- Entreprises et maîtres d'ouvrage : comparaison des approches de la participation dans le public et dans le privé.
- Politiques de RSE et participation. Économies de la fonctionnalité et démocratie des territoires

Candidature

Tou.te.s les docteur.e.s des disciplines des sciences humaines et sociales, des sciences du vivant et des sciences pour l'ingénieur, ayant soutenu leur thèse depuis septembre 2015 peuvent candidater à l'édition 2017 du Prix de thèse de la CNDP.

Les candidatures seront transmises à la direction du Gis *Démocratie et Participation* **avant le vendredi 29 septembre 2017**, uniquement par courriel à gis-dep@mshparisnord.fr

Les pièces à produire et à envoyer en PDF à gis-dep@mshparisnord.fr sont :

- une lettre de candidature présentant et motivant le projet de publication, et un curriculum vitae, avec la mention de l'URL de la page de tel.archives-ouvertes.fr (HAL) où figure la thèse ;
- un résumé de la thèse, en 3 pages ;
- le rapport de la soutenance de thèse ;
- un exemplaire électronique de la thèse soumise.

La liste des candidat.e.s sera mise en ligne sur les sites de la Commission nationale du débat public (www.debatpublic.fr) et du Gis *Démocratie et Participation* (www.participation-et-democratie.fr). Sous réserve de l'accord des candidat.e.s, les résumés seront mis en ligne dans le répertoire des recherches du site du Gis.

Jury

Le jury est coprésidé par :

Sandra Laugier, professeure de philosophie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et **Jacques Archimbaud**, vice-président de la Commission nationale du débat public.

Le jury comprend en outre 12 autres membres, en partie issus du Conseil scientifique du Gis *Démocratie et Participation* :

Laurence Bherer, professeure agrégée en science politique à l'Université de Montréal (Canada) ;

Agnès Deboulet, professeure de sociologie à l'Université Paris 8, membre du Conseil scientifique du Gis *Démocratie et Participation* ;

Patrice Duran, professeur de sociologie à l'École Normale Supérieure de Cachan, membre du Conseil scientifique du Gis *Démocratie et Participation* ;

Mario Gauthier, professeur titulaire en études urbaines à l'Université du Québec en Outaouais (Canada), membre du Conseil scientifique du Gis *Démocratie et Participation* ;

Florence Jany-Catrice, professeure d'économie à l'Université de Lille 1 ;

Alice Le Goff, maîtresse de conférence en philosophie sociale à l'Université Paris Descartes

Eeva Luhtakallio, professeure agrégée en sociologie à l'Université de Tampere (Finlande)

Patrice Melé, professeur de géographie à l'Université François Rabelais de Tours, membre du Conseil scientifique du Gis *Démocratie et Participation* ;

Catherine Neveu, anthropologue, directrice de recherche au CNRS, présidente du Conseil scientifique du Gis *Démocratie et Participation* ;

Min Reuchamps, professeur en science politique à l'Université catholique de Louvain,

Joan Subirats, professeur de science politique à l'Université autonome de Barcelone

Stéphanie Wojcik, maîtresse de conférence en sciences de l'information et de la communication à l'Université Paris-Est Créteil, membre du Conseil scientifique du Gis *Démocratie et Participation*.

Le jury organise librement et en toute indépendance ses travaux et délibérations. Les membres du jury disposent chacun d'une voix. Tout membre du jury également directeur.e de thèse d'un.e candidat.e s'abstient de participer au débat et au vote sur ladite thèse. Les membres du jury d'une édition peuvent être nommés dans le jury de l'édition suivante.

Le jury examinera pour chaque candidature le résumé de thèse reçu et le rapport de soutenance et effectuera une présélection d'une dizaine de candidatures. Il choisira pour

chacune des thèses présélectionnées deux rapporteur.e.s : l'un extérieur au jury (et au Conseil scientifique du Gis), l'autre membre du jury. Les rapporteurs et les membres du jury seront destinataires d'un exemplaire des thèses présélectionnées. Le jury se réunira mi-décembre 2017 pour attribuer le prix après avoir délibéré sur les rapports.

Les membres du jury seront particulièrement attentifs à l'approche originale de la thèse, aux efforts des candidat.e.s pour s'exprimer dans un langage accessible ; à la qualité réflexive du travail, c'est-à-dire à l'aptitude du chercheur.e à réfléchir sur les présupposés de son travail et sur les modifications que celui-ci a apportées à sa façon de voir, et sur la portée sociale de son travail ; à l'esprit interdisciplinaire de son approche.

Prix de thèse

Les résultats seront proclamés lors des cinquièmes journées doctorales sur les expérimentations démocratiques, la participation du public et la démocratie participative, organisées par le Gis *Démocratie et Participation* à la Faculté Droit, économie et sciences sociales de l'Université François Rabelais de Tours, le vendredi 12 et samedi 13 janvier 2018.

Le prix sera décerné par la Commission nationale du débat public lors d'une cérémonie vendredi 12 janvier 2018 au soir.

Le prix prend la forme d'une publication de la thèse primée aux Éditions de la Maison des sciences de l'homme, financée par la Commission nationale du débat public en partenariat avec le Gis *Démocratie et Participation* et la Fondation Maison des sciences de l'homme. La publication du livre pourra être couplée à une édition électronique.

Si au cours de la phase de présélection puis de sélection, les candidat.e.s sont sollicité.e.s par un autre éditeur, ils-elles doivent en informer les organisateurs du Prix.